

L'action sociale au pied du mur

Passer des mesures d'insertion à une politique d'insertion

Jeudi 22 novembre 2012
Lausanne, Palais de Beaulieu
(Bâtiment principal)

ARTIAS

Rue des Pêcheurs 8
1400 Yverdon-les-Bains
Tél. 024 557 20 66
Fax 024 557 20 67
info@artias.ch
CCP 10-2156-5
www.artias.ch
www.guidesocial.ch

SKOS CSIAS COSAS

Schweizerische Konferenz für Sozialhilfe
Conférence suisse des institutions d'action sociale
Conferenza svizzera delle istituzioni dell'azione sociale
Conferenza svizra da l'agid sozial

Ils ou elles ne remplissent pas les critères de reconnaissance de l'assurance-invalidité qui leur donneraient droit à une rente ou à l'aide au placement.

Ils ou elles ne remplissent plus les critères d'aptitude au placement de l'assurance-chômage, parce qu'ils en ont été exclus par sanction, pour maladie de plus de 30 jours ou parce qu'ils sont arrivés en fin de droit aux prestations.

Alors ils ou elles arrivent à l'aide sociale, fréquemment avec un certificat médical d'incapacité de travail, qui est chargée de mettre en œuvre les mesures d'insertion qui leur permettront de retrouver leur autonomie, par le travail bien sûr...

On a essayé d'y croire, quelques années, en les faisant tourner en orbite autour du marché du travail, alternant emplois plus ou moins réels en entreprise sociale ou en administration et indemnisation par l'assurance-chômage.

La 4e révision de la LACI a brisé le cercle: la reconstitution de droits dans le cadre d'entreprises du marché secondaire n'est plus possible. Il faut revenir sur terre...

Alors on évalue la capacité de travail de tous les nouveaux bénéficiaires de l'aide sociale. Constat: les personnes dispensées de cet examen pour cause de maladie, de formation en cours ou d'emploi déjà exercé mais insuffisamment rémunéré pour assurer le minimum d'existence représentent une majorité de ces nouveaux venus à l'aide sociale.

Que faire pour les autres, plus ou moins inaptes à l'insertion par le travail? De nouvelles formes d'entreprises? Des ateliers protégés pour personnes non invalides mais inemployables dans le marché primaire du travail? Des structures d'occupation sans visée productive et sans perspective de retour à l'autonomie? Des projets limités à l'insertion sociale, mais cela signifie quoi concrètement?

Pour atteindre l'objectif de participation de toutes et tous à la vie sociale, culturelle et économique qui est au cœur de l'action sociale, il faudra faire preuve d'imagination, de créativité, explorer de nouveaux modèles d'action et de collaboration avec l'économie, mettre la priorité sur des groupes-cibles ignorés jusqu'ici, oser remettre en question les certitudes et prendre des risques.

Le défi est gigantesque. L'action sociale est au pied du mur et doit s'interroger.

A défaut de le faire, elle devrait se résigner, sans illusions, à n'être qu'un instrument de gestion de l'exclusion. Ce n'est pas acceptable.

Programme

Animation de la journée: Laurent Bonnard, journaliste

9h00 Assemblée générale de l'ARTIAS

9h30 Accueil des participant-es

10h00 ***Quand la LACI licencie***

Sandra Spagnol, collaboratrice scientifique, ARTIAS

Qui sont les bénéficiaires de l'aide sociale et quelle insertion pour qui?

Antonello Spagnolo, responsable de l'Unité "Aide et insertion sociales" auprès du Service de prévoyance et d'aide sociales (SPAS) du canton de Vaud

Quoi d neuf docteur? Le diagnostic au cœur des dispositifs d'insertion

Jean-Noël Maillard, directeur, Caritas Jura

12h30 Repas

14h15 ***Que fait-on une fois le diagnostic établi? Le travail social réinterrogé***

Olivier Grand, secrétaire général, AvenirSocial

Créer des entreprises (sociales): perspectives, limites et... risques

Simon Darioli, chef du Service de l'action sociale du canton du Valais

Berthoud: 15 ans d'expérience

Barbara Baumgartner, responsable de projets, Stiftung intact, Innovation, Arbeit und Integration, Berthoud

Conclusion et discussion

Renseignements pratiques

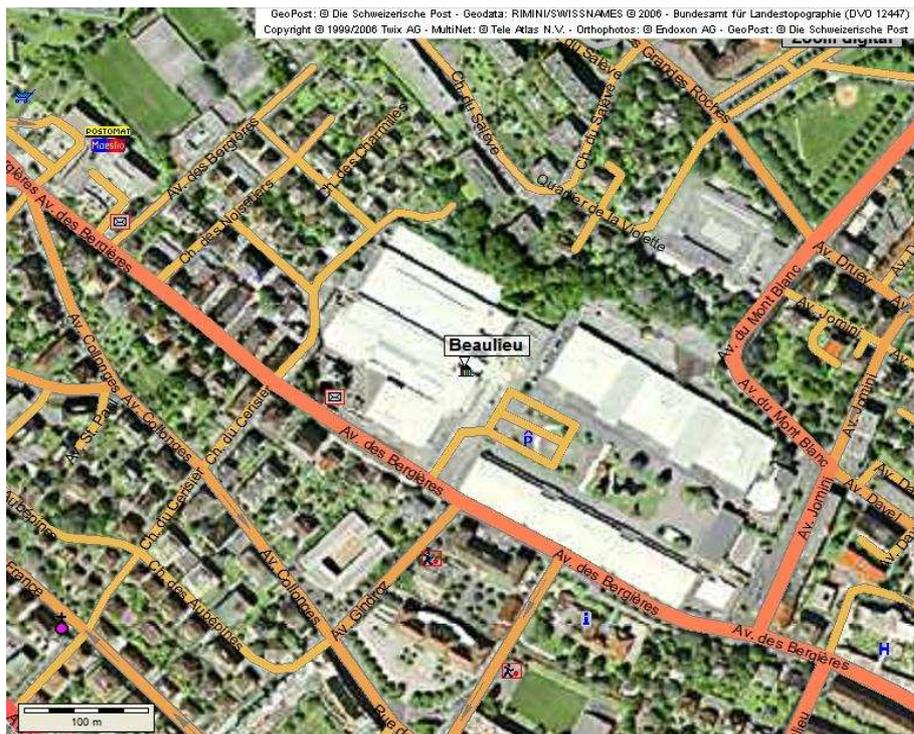
- Date** jeudi 22 novembre 2012, de 10h00 à 17h00
- Lieu** Palais de Beaulieu, Lausanne
Bâtiment principal (entrée par l'avenue des Bergières ou Jomini)
- Inscription** jusqu'au **14 novembre 2012** au moyen du bulletin d'inscription ci-joint.
La facture tient lieu de confirmation.
- Prix de la journée** Sfr. 140.- pour les membres ARTIAS ou CSIAS
Sfr. 165.- pour les non membres
- Ce prix comprend également pause-café et repas
- Paiement sur facture de l'ARTIAS
- Toute absence **non annoncée** avant le lundi 19 novembre sera facturée.*

Comment s'y rendre?

En train	Arrivée à Lausanne
du Valais	9h15
du Jura-Neuchâtel	9h15
de Genève	9h15
de Berne-Fribourg	9h15

Depuis la gare, prendre le bus TL no 21 direction Blécherette, arrêt Beaulieu

En voiture par l'autoroute, sortie Lausanne-Blécherette
parking payant à disposition à Beaulieu



Bulletin d'inscription

L' action sociale au pied du mur:
Passer des mesures d'insertion à une politique d'insertion
22 novembre 2012 au Palais de Beaulieu de Lausanne

membre ARTIAS ou CSIAS (Sfr. 140.-) non membre (Sfr. 165.-)

Ce prix comprend également pause-café et repas

repas viande (tajine de poulet) repas poisson (filet de sandre)

Nom

Prénom

Institution

Adresse

NP et Localité

Téléphone

Email

Date

Signature

Inscription à nous retourner par courrier, par fax (024 557 20 67) ou e-mail (info@artias.ch)
jusqu'au **14 novembre 2012**